

**GUIDE DE SENSIBILISATION DES
DECIDEURS AU PLUS HAUT NIVEAU
SUR LES QUESTIONS
D'INTEGRATION DE LA
BIODIVERSITE**

- **Plan de la présentation**
- Définition et historique de l'intégration
- Bref rappel du rôle de la biodiversité et sa contribution au bien-être humain
- Valeur de la biodiversité
- Menaces de la biodiversité
- Causes profondes de dégradation de la biodiversité
- Développement durable et la biodiversité
- Intégration sectorielle de la biodiversité
- Conclusion

- **Intégration de la biodiversité:**

le fait de veiller à ce que la diversité biologique et les services qu'elle fournit soient pris en compte de façon appropriée et adéquate dans les politiques et les pratiques qui ont un impact sur ceux-ci.

- ✓ **1992**: Adoption de la CBD et parle de l'intégration
- ✓ Articles clés de la CBD y relatifs: 6 b) et 10 a) appellent les parties à intégrer les questions de la biodiversité dans ses plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents
- ✓ Autres articles ayant des incidences sur l'intégration: art 14 (exigence d'utiliser des EIES), art 11 (mesures d'incitation)
- ✓ Etant partie à la convention, il y a une obligation de mettre en œuvre ces dispositions de la CBD

- **BREF RAPPEL DU ROLE DE LA BIODIVERSITE ET SA CONTRIBUTION AU BIEN-ETRE HUMAIN**
- Principaux services écosystémiques
- ✓ Services écosystémiques de la biodiversité dans la vie des communautés

- La biodiversité est sollicitée dans notre vie courante pour assurer de nombreuses fonctions notamment industrielle (production d'énergie), domestiques (vêtements et habitats), médicinales et culturelles.

- Au Burundi la vannerie (rotang et bambous), le textile et habillement (cuir et chapeaux), les ornements (fleurs), les parfums et le cosmétique (santal), le commerce des animaux sauvage (surtout les aquariums) et l'écotourisme sont autant de potentialités plus ou moins développées avec l'utilisation de la biodiversité par les communautés.
- D'autres espèces sont utilisées en médecine traditionnelle

- **Services écosystémiques de la biodiversité des sols**
- ✓ Plusieurs micro-organismes vivent dans le sol tels que les lombrics participent dans la décomposition de la matière organique, mais aussi dans l'aération du sol

✓ **Service écosystémique de la biodiversité dans la protection des sols et de l'eau**

- Les forêts de montagne protègent les bassins versants en freinant l'érosion sur les pentes à forte inclinaison

- Les savanes des collines protègent les sols des vallées très propices à l'agriculture de marais en évitant notamment le surenvasement et la pollution des rivières comme la Ruvubu et la Malagarazi dont l'opacification est déjà prononcée.

✓ Service écosystémique dans la régulation hydrologique et climatologique

- Les forêts ombrophiles de montagne jouent un rôle fondamental dans la régulation du régime des eaux et la protection des bassins versants sur les pentes à forte inclinaison contre l'érosion. Elles entretiennent des conditions climatiques essentielles pour l'agriculture du pays, tout en permettant la production d'électricité et l'irrigation.

- Beaucoup de rivières prennent leur source dans la Kibira: Ruhwa, Kaburantwa, Gitenge, Ruvubu, Mpanda et Nyabihondo, tandis que la forêt de Bururi est une source des rivières Jiji et Siguvyaye.
- La Kibira héberge le barrage de Rwegura sur la rivière Gitenge qui fournit actuellement 50% des besoins du pays en électricité. Vers le Sud de la crête, le barrage hydroélectrique sur la rivière Siguvyaye est entretenu par la forêt de Bururi.

- **La valeur de la biodiversité**

les écosystèmes jouent un rôle prépondérant dans les équilibres environnementaux, tels la conservation des sols, le cycle de l'eau, le climat, etc., la biodiversité et les écosystèmes jouent un rôle récréatif, esthétique, éthique

- Déterminer la valeur d'un tel écosystème, disons un massif forestier tel que la Kibira, c'est dresser la liste des biens et services que l'on tire de ce massif. A la Kibira, les services écosystémiques en faveur de la riziculture irriguée dans la plaine de l'Imbo (Gihanga) et du barrage hydroélectrique de Rwegura s'évaluent annuellement à 7926042,93 US\$ selon une étude récente.

- **Menaces de la biodiversité**

- ✓ **Déforestation** : i) le prélèvement incontrôlé des ressources végétales, (ii) le défrichement cultural et autres pratiques agricoles inadaptées, (iii) l'exploitation anarchique du sous-sol, (iv) les feux de brousse, (v) l'extension de l'habitat dans les zones écologiquement sensibles et (vi) le surpâturage

- ✓ ***Surexploitation des animaux:*** la chasse, le piégeage et la pêche illicite
- ✓ ***Pollution :*** l'évacuation des effluents de la SOSUMO dans la rivière Malagarazi constitue une menace de la biodiversité aquatique principalement les poissons et les amphibiens. La pollution est également causée par des déchets solides et liquides en provenance des industries, des unités artisanales et des eaux usées sortant des ménages. Ces déchets sont déversés dans des canaux d'évacuation ou dans les rivières traversant la ville de Bujumbura et sont acheminés jusqu'au niveau du lac Tanganyika.

✓ ***Prolifération des espèces envahissantes ou dégradantes : Lantana camara et jacinthe d'eau***

CAUSES PROFONDES DE DEGRADATION DE LA BIODIVERSITE

- Manque de cadre de collaboration et de coordination entre les différents acteurs;
- Décideurs non éclairés sur les questions de biodiversité;
- Engagement des décideurs peu perceptible.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA BIODIVERSITE

La biodiversité est essentielle au développement durable. En effet, le programme de développement durable à l'horizon 2030, convenu par les 193 Etats membres des Nations Unies, définit un cadre ambitieux d'objectifs et de cibles universels et indivisibles destinés à relever un certain nombre de défis sociétaux mondiaux.

- A l'échelle mondiale, près de la moitié de la population humaine dépend directement des ressources naturelles pour assurer sa survie, et une grande partie des populations les plus vulnérables dépendent directement de la biodiversité pour répondre à leurs besoins de subsistance quotidienne.

- Les ODD et le Plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique sont interdépendants et se renforcent mutuellement ; par conséquent, la mise en œuvre de l'un contribue à la réalisation de l'autre.
- Ainsi, si l'on prend à titre d'exemple l'objectif 1 des ODD relatif à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, la biodiversité contribue à sa réalisation.

- Les objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants sont l'objectif 2 relatif à l'intégration des valeurs de la biodiversité, l'objectif 6 relatif à la gestion durable des ressources aquatiques vivantes, l'objectif 7 relatif à l'agriculture, aquaculture et sylviculture durables, l'objectif 14 relatif aux services éco systémiques.

- En prenant également à titre d'exemple l'objectif 2 des ODD relatif à l'élimination de la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable sous toutes ses formes et partout dans le monde, la biodiversité contribue à sa réalisation d'une manière non négligeable.

- Les objectifs d'Aichi correspondants à cet objectif 2 des ODD comprennent l'objectif 4 relatif aux modes de production et de consommation durables, l'objectif 6 relatif à la gestion durable des ressources aquatiques vivantes, l'objectif 7 relatif à l'agriculture, aquaculture et sylviculture durables, l'objectif 13 relatif à la sauvegarde de la diversité génétique, l'objectif 18 relatif aux connaissances traditionnelles.

INTEGRATION SECTORIELLE DE LA BIODIVERSITE

- L'intégration des questions de biodiversité dans les différents secteurs ne peut réussir qu'en créant des cadres institutionnels, législatifs et réglementaires efficaces adaptés aux besoins et aux situations nationaux.

- **Pour que cette intégration soit effective, les mesures à prendre sont les suivantes:**
- Mise en place d'une Plateforme interministérielle à la 2ème Vice Présidence ;
- Mise en place d'un Comité Technique de Biodiversité (CTB) sous tutelle du MEEATU ;
- Discours Programme du Président de la République qui consacre l'intégration des questions de biodiversité

- Susciter l'intégration des questions de la biodiversité dans les missions, les stratégies, plans et programmes nationaux et sectoriels, y compris le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;
- Susciter et commanditer des études pour l'incorporation de la biodiversité dans la comptabilité nationale

- Encourager les secteurs qui sont tributaires de la biodiversité et qui ont un impact sur elle à adopter des stratégies intégrées pour sa conservation et son utilisation durable, et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

- Intégrer la biodiversité dans les programmes éducatifs afin de sensibiliser le public à la biodiversité et à ses valeurs;
- Intégrer l'approche par écosystème dans les politiques, programmes et plans relatifs aux pêches afin d'augmenter la pêche et l'aquaculture durables et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et à la nutrition;

- Mettre en place des mesures de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques qui contribuent à la durabilité des stocks, à réduire l'impact sur les espèces et les écosystèmes aquatiques menacés et garantissent la viabilité à long terme de cet important secteur;
- Prévention, contrôle et élimination adéquats des espèces exotiques envahissantes;

- Promouvoir la gestion durable des forêts comme concept dynamique en évolution qui vise à préserver et augmenter les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts;

CONCLUSION

- Ce document de Guide de sensibilisation des décideurs au plus haut niveau sur les questions d'intégration sectorielle de la biodiversité est un outil de leur conscientisation sur l'importance de la conservation de la biodiversité et de la préservation des écosystèmes naturels principal fondement du développement durable.

La prise en compte par les décideurs du contenu de ce document permettra de relever les défis de la stratégie nationale sur la biodiversité où on reconnaît à l'endroit des instances de prise de décisions, trois grandes causes profondes à l'origine de la dégradation de la biodiversité

à savoir:

- le manque de cadre de collaboration et de coordination entre les différents acteurs;
- les décideurs non éclairés sur les questions de biodiversité et
- l'engagement des décideurs peu perceptible.

Ceci sera un signe éloquent de l'engagement ferme de nos décideurs à la mise en œuvre effective de cette stratégie et cela transparaîtra dans la mise en application des mesures préconisées pour l'intégration des questions de biodiversité dans différents secteurs.

- Merci pour votre aimable attention